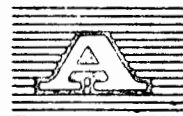


NOV 17 1975



NATIONS UNIES

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE

A/C.4/802  
14 novembre 1975  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trentième session  
QUATRIEME COMMISSION  
Points 23 et 88 de l'ordre du jour

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE  
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

QUESTION DES TERRITOIRES SOUS ADMINISTRATION PORTUGAISE

Lettre datée du 9 novembre 1975 adressée au Secrétaire général par  
le représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

Comme suite aux communications précédentes sur la même question, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un communiqué de presse conjoint, publié le 3 novembre 1975, concernant les entretiens qui ont eu lieu à Rome les 1er et 2 novembre 1975 entre le Ministre des affaires étrangères du Portugal, Son Exc. M. Ernesto de Melo Antunes, et le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, Son Exc. M. Adam Malik, au sujet du renforcement des relations entre les deux pays et du processus de décolonisation du Timor portugais.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 23 et 88 de l'ordre du jour de la trentième session ordinaire.

Le représentant permanent du Portugal  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) José Manuel GALVAO TELES

ANNEXE

Communiqué de presse conjoint concernant les entretiens qui ont eu lieu à Rome les 1er et 2 novembre 1975 entre les Ministres des affaires étrangères du Portugal et de l'Indonésie

Sur l'initiative du Ministre des affaires étrangères de la République du Portugal, Son Exc. M. Ernesto de Melo Antunes, des entretiens ont eu lieu à Rome, les 1er et 2 novembre 1975, entre le Ministre des affaires étrangères du Portugal et le Ministre des affaires étrangères de la République d'Indonésie, Son Exc. M. Adam Malik.

Les entretiens ont porté sur le renforcement des relations entre les deux pays et sur la question de la décolonisation du Timor portugais et ont été caractérisées par la cordialité, la franchise et la compréhension mutuelles.

Au cours de ces entretiens, une large communauté de vues s'est dégagée sur de nombreux aspects importants du problème de la décolonisation du Timor portugais.

Les deux Ministres ont redit leur attachement aux principes de la décolonisation tels qu'ils sont énoncés dans les résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et leur volonté de défendre vigoureusement le principe du respect de la volonté de la population du Timor portugais.

Les deux Ministres ont reconnu que la responsabilité fondamentale de la décolonisation du Timor incombe au Portugal et que celui-ci, en tant qu'autorité légitime du territoire, s'engage à ne ménager aucun effort en vue de permettre à la population du Timor portugais de faire acte d'autodétermination à bref délai et dans un climat pacifique.

Etant donné les événements survenus récemment au Timor portugais, les deux Ministres ont estimé qu'il importait de rétablir d'urgence la paix et l'ordre dans le territoire afin de permettre à sa population de décider librement de son avenir.

A cette fin, les deux Ministres sont convenus qu'il fallait organiser, dès que possible, une réunion entre les représentants du Portugal et les représentants de tous les partis politiques de Timor à la fois en vue de mettre un terme à la lutte armée et d'assurer pacifiquement et méthodiquement la décolonisation du Timor portugais.

Dans ce contexte, les deux Ministres ont discuté du problème des réfugiés du Timor portugais résidant actuellement en territoire indonésien, ainsi que de la question des 23 ressortissants portugais détenus par le União Democrática de Timor (UDT). Ils ont reconnu que ces deux questions importantes revêtaient un caractère d'urgence pour leurs gouvernements respectifs et qu'il importait donc de les résoudre rapidement.

/...

Les deux Ministres ont été d'avis qu'il serait essentiel également, en procédant à la décolonisation du Timor, de sauvegarder les intérêts légitimes des pays de la région, en particulier ceux de l'Indonésie en tant que pays le plus proche.

Les deux Ministres ont donc décidé que leurs deux gouvernements resteraient en étroite coopération et poursuivraient leurs consultations sur tous les aspects et pendant toutes les phases du processus de décolonisation du Timor portugais.

Les deux Ministres ont remercié chaleureusement le Gouvernement italien de son hospitalité et de la coopération dont il a fait preuve pour que ces entretiens puissent avoir lieu à Rome.

-----